

Université : Med Boudiaf - M'Sila

Module : La morphosyntaxe- (S1) - Master 1 SDL

Dr. Ahmed Djoubar

Cours n° 01 :

La morphosyntaxe : Qu'est ce qu'est ?

Introduction

La *morphosyntaxe* est définie dans le Petit Robert comme « l'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés ». Une telle définition met bien en valeur le caractère fondamental de cet aspect du langage. Toutefois, ce terme est assez récent (1960 d'après le Petit Robert) et c'est pourquoi sa signification peut paraître obscure pour le non-linguiste, en dépit du fait qu'il recouvre un ensemble de caractères que l'on retrouve dans toutes les langues. Les termes plus souvent connus des non-spécialistes sont ceux de *lexique*, l'ensemble des mots qui compose une langue, et de *syntaxe*, l'ensemble des relations entre les éléments qui composent le lexique. La connaissance de ces deux objets, lexique et syntaxe (auxquels on peut ajouter au moins la phonétique, la phonologie, la sémantique et la pragmatique) est fondamentale pour parler et comprendre une langue. Pourquoi alors introduire la notion de morphosyntaxe, qui semble recouvrir celle de syntaxe ? Simplement parce que la syntaxe (la manière dont se compose une langue) ne se réduit pas à des combinaisons de mots. Les mots eux-mêmes peuvent se modifier, avec une portée sémantique et une portée syntaxique. Par exemple, le mot « regard » peut se modifier pour devenir « regarder, regarderons, regards, regardant, etc. ». Ce processus interne au lexique est appelé *morphologie*. La morphologie modifie le sens des mots, mais aussi leurs caractéristiques syntaxiques, c'est-à-dire la nature de relations qu'ils entretiennent avec les autres mots. C'est pourquoi l'étude de la syntaxe ne peut se réduire à l'agencement des mots et comprend des éléments de morphologie. (Christophe Parisse)

- La morphosyntaxe concerne l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), du verbe (pronoms, etc.), de

l'adjectif, de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou une phrase.

Dans la langue française, tous les niveaux d'organisation langagière sont touchés de manière importante par la morphosyntaxe. On distinguera quatre niveaux de morphosyntaxe : lexical (racine des mots), flexionnel (terminaison des mots), contextuel (marqueurs syntaxiques ayant un caractère obligatoire et dont l'emplacement est strictement déterminé) et positionnel (organisation des mots ou groupes de mots présentant une certaine flexibilité). Ces quatre niveaux d'organisation correspondent le plus souvent à l'âge des structures langagières et à leur évolution au cours du temps, des plus anciennes (lexicales) au plus récentes (positionnelles). Par contre, l'utilisation est largement indépendante de l'âge des structures et tous les niveaux interagissent dans la morphosyntaxe du français actuel.

- En français, la morphosyntaxe s'exprime de manière lexicale, flexionnelle, contextuelle (formes obligatoires comme les clitiques et les mots purement grammaticaux) et positionnelle (formes optionnelles qui concernent l'ordre des groupes de mots), chaque codage pouvant avoir plusieurs variétés.

Dans la théorie de la grammaticalisation, (Hopper & Traugott, 1997), on définit une relation historique des formes, lexicales, flexionnelles, contextuelles et positionnelles, qui résume l'idée que les modifications les plus internes (les plus proches de la racine d'un mot) sont les plus anciennes dans l'histoire d'une langue et les plus obligatoires.

Ainsi les formes du futur simple (je ferai) sont plus anciennes que les formes du futur périphrastique (je vais faire). Les modifications les plus externes (positionnelles) sont les plus récentes et les plus vivantes, c'est-à-dire les plus faciles à modifier et celles qui servent à créer le plus de nouvelles formes.

Par exemple, « trop » remplace « très » chez la plupart des jeunes en région parisienne, mais une telle modification serait peu envisageable dans les flexions d'un verbe.

Une autre propriété des langues est fondamentale pour expliquer l'organisation de la morphosyntaxe en français : il s'agit de l'effet de fréquence. Cet effet dit que les formes les plus fréquentes sont les plus automatisées et les plus stables, lors de l'acquisition du langage comme lors de son utilisation chez l'adulte. Ceci explique la persistance de formes irrégulières lors de l'évolution au cours des siècles et participe à la complexité du système morphosyntaxique du français (Bybee, 2002).

- Discipline qui regroupe l'étude des formes (morphologie) et celle des règles de combinaison des morphèmes (syntaxe), les considérant comme un tout indissociable. (Larousse)

La morphologie:

« La morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de la combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règles de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps et de personne.»

La segmentation:

La segmentation est une **opération** qui consiste à segmenter la phrase, à la **diviser en morphèmes**. Ex : le/s rose/s blanc/e/s.

- Morphème et types de morphèmes

Le **morphème** désigne l'**unité minimale porteuse de sens**, que l'on ne peut diviser en éléments plus petits sans passer au niveau phonologique.

Le morphème se manifeste souvent sous la forme d'**un segment inférieur au mot**. Ex: le-s -act-eur-s

On distingue deux types de morphèmes :

- Les morphèmes lexicaux :

* désignent des unités appartenant à **une liste ouverte** du lexique. Ils sont pourvus d'un **contenu significatif**. On les appelle aussi les **radicaux**. En Français, les morphèmes lexicaux sont dépendants, c'est-à-dire qu'ils nécessitent un morphème grammatical pour être actualisés.

* **lexical** (racine des mots), (utilisé pour faire appel à un autre mot).

- Les morphèmes grammaticaux : désignent des unités appartenant à une **liste fermée** de la grammaire. Ils sont doués d'un **sens grammatical**. Les morphèmes grammaticaux peuvent être **liés** (s, eur, ent), ou **libres** (le, pour, et...etc.).

Les classes des morphèmes grammaticaux:

Les morphèmes liés : Ce sont des morphèmes qui ne sont pas susceptibles d'apparaître seuls dans la phrase. Ils sont toujours liés à une base. Cette classe comprend les morphèmes dérivationnels et les morphèmes flexionnels.

Les morphèmes dérivationnels : suffixes ou préfixes selon qu'ils sont antéposés ou postposés par rapport à une base, ils servent à former de nouveaux mots (dits *dérivés*) qui conservent le comportement syntaxique d'un mot simple. La préfixation ne change pas la catégorie grammaticale de la base mais la suffixation opère souvent le transfert de catégorie.

Les morphèmes flexionnels : Ils sont porteurs d'une signification proprement grammaticale et ils ne créent pas de nouveaux mots mais des formes différentes d'un même mot. En français, ils sont toujours postposés. Ils représentent les désinences et les marques du genre et du nombre.

Les morphèmes libres : Ce sont tous les morphèmes grammaticaux autonomes (les articles, les pronoms, les prépositions, les morphèmes amalgamés, les morphèmes portemanteaux, etc.).

Les morphèmes amalgamés : Ils représentent la fusion de deux morphèmes.

Ex :	Du = de + le/ Des = de + les/	Au = à + le/ Aux = à + les.
------	----------------------------------	--------------------------------

Les morphèmes portemanteaux : Ce sont des morphèmes simples qui représentent simultanément plusieurs valeurs grammaticales. C'est le cas du possessif *Mon* qui indique d'une part la première personne du « possesseur », et d'autre part le genre masculin/ féminin et le nombre singulier de « l'objet possédé ».

Les autres classes:

Les morphèmes à signifiant discontinu : Ils sont formés d'une succession d'éléments répartis à plusieurs endroits dans la phrase. **Ex:** « il **ne** sait **pas** ». (ne...pas) est un morphème discontinu qui indique la négation.

« il **a** mangé ». (a...é) indique le passé composé.

Le morphème zéro : Certains morphèmes n'ont pas de réalisation phonétique ou graphique (forme), mais néanmoins leur absence est significative. C'est le cas notamment du

singulier par rapport au pluriel et du masculin par rapport au féminin. L'absence du morphème du pluriel signifie que le mot est au singulier, et c'est le cas aussi du masculin.

Les morphèmes homonymes : Ce sont des morphèmes qui ont une seule forme et des sens différents. Ainsi, Chant-**eur**/ Blanch-**eur** : les deux mots se terminent par le morphème grammatical « **eur** » mais cette forme correspond à deux sens différents. Dans le premier, il signifie « celui qui fait l'action de » et dans le second, il signifie « qualité de ce qui est ».

Les allomorphes : Le morphème peut changer de forme selon le contexte dans lequel il apparaît, sans changer pour autant de sens. Il se réalise sous forme de différents allomorphes. Ainsi le verbe *Aller* se réalise : (vais , vas, allez, irai, irons, aille, ailles...)

L'analyse morphologique :

1. *Le/s bel/le/s voiture/s s/ont chère/s.*

Le- : morph. gr. libre/ **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

bel- : morph. lexical/ **-le-** : morph. gr. lié flexionnel/ **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

voiture- : morph. lexical/**-s** : morph. gr. lié flexionnel.

sont : morph. lexical. + **présent** : morph. gr. lié flexionnel.

chère- : morph. lexical. / **-e-** : morph. gr. lié flexionnel/ **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

2. *Le/ prisonnier/ re/connait/ en/fin/ se/s crime/s*

Le : morph. gr. libre.

prisonnier- : morph. lexical. / **-ier** : morph. gr. lié dérivationnel.

re- : morph. gr. lié dérivationnel. **-conn-** : morph. lexical. / **-ait** : morph. gr. lié flexionnel.

en- : morph. gr. lié dérivationnel. / **-fin** : morph. lexical.

se : morph. gr. libre. / **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

crime- : morph. lexical. / **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

3. *Un/ petit/ stylo/ sur/ un/e/ petit/e/ table*

Un : morph. gr. libre.

petit : morph. lexical.

stylo : morph. lexical.

sur : morph. gr. libre.

un : morph. gr. libre. / **-e** : morph. gr. lié flexionnel.

petit : morph. lexical. / **-e** : morph. gr. lié flexionnel.

table : morph. lexical.

4. *Le/ tabl/eau/ est/ contre/ le/ mur*

Le : morph. gr. libre.

tabl- : morph. lexical. / **-eau** : morph. gr. lié dériv.

est : morph. lexical. + **présent** : morph. gr. lié flexionnel.

contre : morph. gr. libre.

le : morph. gr. libre.

mur : morph. lexical.

5. *Le/s/ grand/s nag/eur/s ne/ se/ noi/ent/ pas*

Le- : morph. gr. libre. / **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

grand- : morph. lexical. / **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

nag- : morph. lexical./ **-eur-** : morph. gr. lié dérivationnel. / **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

ne....pas : morph. à signifiant discontinu. **se** : morph. gr. libre.

noi- : morph. lexical. / **-ent** : morph. gr. lié flexionnel.

6. *Le/ gard/ien/ de/s/ vert/s/ est/ légèr/ement/ blessé*

Le : morph. gr. libre.

gard- : morph. lexical. / **-ien** : morph. gr. lié dérivationnel.

de- : morph. gr. libre. / **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

vert : morph. lexical. / **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

est : morph. lexical. + **présent** : morph. gr. lié flexionnel.

légèr- : morph. lexical. / **-ement** : morph. gr. lié dérivationnel.

blessé : morph. lexical.

7. *L'/esprit/ de/ mon/ institu/tion/ n'est/ pas/ d'en/seign/er/ à l'/enfant/
beau/coup/ de/ chose/s*

L' : morph. gr. libre.

esprit- : morph. lexical.

de- : morph. gr. libre. / **mon** : morph. gr. libre portemanteau.

ins- : morph. gr. lié dérivationnel. / **-stitu-** : morph. lexical. / **-tion** : morph. gr. lié dérivationnel.

n'....pas : morph. à signifiant discontinu.

est : morph. lexical. + **présent** : morph. gr. lié flexionnel.

d' : morph. gr. libre. /

en- : morph. gr. lié dérivationnel./ **-seign-** : morph. lexical. / **-er** : morph. gr. lié

flexionnel.

à : morph. gr. libre.

l' : morph. gr. libre.

enfant : morph. lexical.

beau- : morph. lexical./ **-coup** : morph. lexical.

de- : morph. gr. libre.

chose : morph. lexical./ **-s** : morph. gr. lié flexionnel.

Dr, Djoubar Ahmed